



**HAL**  
open science

## Les alphabets libyques. Emprunt et création

Dominique Casajus

► **To cite this version:**

Dominique Casajus. Les alphabets libyques. Emprunt et création. Julien d'Huy, Frédérique Duquesnoy, Patrice Lajoie. Le gai savoir. Mélanges en hommage à Jean-Loïc Le Quellec, Archaeopress, pp.490-494, 2023, 978-1803275413. halshs-04127885

**HAL Id: halshs-04127885**

**<https://shs.hal.science/halshs-04127885>**

Submitted on 27 Jun 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Les alphabets libyques. Emprunt et création.

Dominique Casajus

Paru dans *Le gai savoir. Mélanges en hommage à Jean-Loïc Le Quellec, Julien d'Huy, Frédérique Duquesnoy, Patrice Lajoie (dir.)*, Oxford, Archaeopress, 2023 : 490-494.

Parmi les innombrables domaines de recherche où Jean-Loïc Le Quellec s'est illustré, il en est un où nous nous sommes rencontrés : l'histoire des alphabets libyques. Ce fut même l'occasion d'une agréable complicité lorsque la revue *Afriques.org* nous a demandé en 2011 de nous associer pour donner nos points de vue sur le sujet. Tandis que, de mon côté, je détaillais les raisons de penser que ces alphabets avaient pour origine au moins partielle un emprunt à l'alphabet phénicien (Casajus 2011), il démontrait que les arguments de certains en faveur d'une évolution endogène à partir de systèmes idéographiques ne résistaient pas à l'examen des données (Le Quellec 2011). J'ai par la suite développé mes idées dans *L'alphabet touareg* (2015), ouvrage auquel je propose de donner ici une manière de suite, car les questions que j'y soulevais sont encore loin d'avoir trouvé une réponse satisfaisante.

Dans cet ouvrage, je m'étais notamment appuyé sur *L'histoire des écritures* de James Février (1959), dont j'avais repris et complété plusieurs suggestions. Or Joseph Halévy (1874) avait fait les mêmes suggestions bien avant nous mais, noyées qu'elles étaient dans des développements parfois un peu saugrenus, elles avaient échappé à mon attention – et aussi, semble-t-il, à l'attention de James Février, qui citait certes l'article de Halévy mais à un tout autre propos. Une jeune et talentueuse collègue canarienne, Irma Mora Aguiar, a repris les suggestions de Février et les miennes en nous citant bienveillamment, mais en omettant, elle aussi, de renvoyer à Halévy, que pourtant elle cite par ailleurs. Il me paraît donc utile de présenter un exposé d'ensemble de toutes ses propositions ; ce sera une manière de réparer mon comportement cavalier vis-à-vis de Halévy, chez qui, malgré tout, le saugrenu n'exclut pas la sagacité ; une manière aussi d'appeler l'attention de nos collègues sur les travaux novateurs de Irma Mora Aguiar, à qui nous devons des avancées majeures sur l'étude du libyque<sup>1</sup>.

Rappelons d'abord que les alphabets dit « libyques » sont attestés par plus d'un millier d'inscriptions, recueillies dans toute l'Afrique du Nord, depuis la Libye jusqu'aux îles Canaries. Ils présentent, tout comme leurs lointains rejets touaregs, de sensibles variations, et seule la variante la plus orientale a été déchiffrée. Les inscriptions utilisant cette variante proviennent de la Tunisie et de l'Est algérien ; quelques-unes sont des bilingues où le libyque est associé au néo-punique ou au latin, ce qui autorise à les situer autour du début de l'ère chrétienne. Pour l'une d'entre elles, découverte à Dougga en 1904, nous pouvons être plus précis : la partie punique porte la date de « l'an dix du roi Micipsa », ce qui correspond à 138 avant J.-C. C'est d'ailleurs une autre bilingue de Dougga, connue depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle, qui a permis le déchiffrement de l'alphabet oriental (voir Figure 1). Elle se réduisait pour l'essentiel à une suite d'anthroponymes dont on pouvait penser qu'ils étaient transcrits à peu près identiquement en punique et en libyque. Une série d'allers et retours entre les noms propres du texte punique et ce qui semblait leur correspondre dans l'autre texte permit à Ferdinand de Saulcy de proposer une détermination au moins approximative de la quasi-totalité des lettres repérables dans le texte libyque (Saulcy 1843).

Plusieurs signes libyques ont exactement la même forme que des versions anciennes des

---

<sup>1</sup> Au moment de rendre ma contribution, j'apprends qu'elle vient de publier un ouvrage (2022) dont j'imagine qu'il synthétise et approfondit ses recherches antérieures, auxquelles je fais une large place ici.

lettres puniques ou phéniciennes correspondantes (voir Figure 2)<sup>2</sup>. Il s'agit du G (**𐤂** ou **𐤃**), du Š (**𐤑**), du T<sub>1</sub> (**𐤒**), du Y (**𐤓**) et du Z<sub>2</sub> (**𐤔**)<sup>3</sup>. Certains auteurs rapprochent aussi le signe libyque formé de trois barres parallèles (**𐤕**) du *hê* et du *hêt* phéniciens, eux aussi formés de trois barres parallèles, mais assorties d'une haste pour l'un et de deux hastes pour l'autre, et qui ont peu à peu pris une valeur de *mater lectionis*. Le rapprochement est peut-être fondé mais la valeur originelle de ce signe libyque, qui semble représenter une voyelle finale dans certaines bilingues libyques-latines, n'est pas connue avec certitude. Signalons cependant que, dans un travail très fouillé, Irma Mora Aguiar (2016) se prononce en faveur du rapprochement.

Même si elle ne concerne qu'une assez petite partie de l'alphabet libyque, cette similitude suffit à établir que l'emprunt est hautement probable : en admettant que les créateurs de l'écriture libyque se soient donné le choix entre, mettons, vingt signes, la probabilité que la ressemblance entre le G, le T<sub>1</sub>, le Š, le Y le Z<sub>2</sub> libyques et leurs répondants phéniciens respectifs soit fortuite serait de 1/20x19x18x17x16 (soit 1/18 604 480 : autant dire qu'elle est pratiquement nulle). Cette similitude permet de plus de proposer des hypothèses sur la date de création de l'écriture libyque, puisqu'elle doit être placée à une époque où les lettres empruntées avaient encore une forme qu'elles ont, pour certaines, perdues ensuite. Les spécialistes ne s'accordent pas tous sur ces hypothèses de datation, et je me contenterai ici d'une fourchette, prudemment large, s'étendant du XI<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.<sup>4</sup>

Irréfutable dans l'état actuel de la documentation, l'hypothèse d'un emprunt pose tout de même un problème : si les Libyques ont reçu des Phéniciens l'idée de l'écriture, pourquoi ne leur ont-ils pas, à l'image des Grecs, emprunté du même coup l'alphabet dans sa totalité ? J'avais cru pouvoir affirmer dans *L'alphabet touareg* que l'existence en libyque de phonèmes inconnus du phénicien suffisait à répondre à la question. L'argument n'a pas convaincu Marteen Kossmann (2015), qui a fait observer avec raison que, bien qu'ayant eux aussi à transcrire des phonèmes inconnus du phénicien, les Grecs n'avaient pas recouru à des signes nouveaux et s'étaient contentés de donner une nouvelle valeur à certains des signes qu'ils empruntaient. L'objection est de poids mais je pense qu'elle n'est pas insurmontable. Remarquons en effet que, dans les bilingues où des anthroponymes sont transcrits identiquement dans les deux langues, la lettre libyque correspondant au Z phénicien est, selon les cas, le Z<sub>1</sub>, le Z<sub>2</sub> ou le Z<sub>3</sub>. Ce qui laisse penser que, quoique distincts, les phonèmes libyques que ces trois lettres servent à transcrire étaient perçus comme assez proches du /z/ phénicien. On voit bien le problème auquel les créateurs des alphabets libyques ont dès lors été confrontés : à partir du moment où ils avaient décidé de rendre le |z<sub>2</sub>| libyque par un signe de même forme que le Z phénicien, quel signe adopter pour transcrire le |z<sub>1</sub>| et le |z<sub>3</sub>| ? Une autre lettre empruntée au phénicien ? Mais laquelle, sachant que celle qui aurait été la moins mauvaise solution, à savoir le Z, était déjà prise ? On peut penser qu'ils ont dû considérer comme absurde d'adopter une lettre comme, mettons, le B, ou le D, sachant que le phonème à transcrire était bien plus proche du /z/ que du

---

<sup>2</sup> Rappelons qu'on appelle « Puniques » les Phéniciens d'Occident à partir du moment où, vers le VIII<sup>e</sup> ou le VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C., Carthage commence à s'imposer comme leur capitale, et où leur culture et leur écriture se développent différemment de celles de la métropole. Ce que l'on appellera ici les lettres « puniques » sont celles utilisées par les hommes d'origine phénicienne qui vivaient à Carthage ou dans ses environs. En ce sens, une lettre « punique » est nécessairement « phénicienne », l'inverse n'étant pas forcément vrai. Je préfère appeler « phéniciennes » les lettres empruntées car l'emprunt date vraisemblablement d'une époque où l'écriture punique ne s'était pas encore distinguée du fonds phénicien.

<sup>3</sup> Dans toute la suite du texte, je désigne les lettres libyques par des capitales romaines (G, T, etc.), les lettres phéniciennes par des capitales en italiques (*G*, *T*, etc.), tandis que les minuscules, respectivement romaines et italiques, entourées de barres obliques ou droites, désignent les phonèmes que ces lettres sont chargées de transcrire.

<sup>4</sup> Ce paragraphe résume à très grand trait des développements moins expéditifs de mon ouvrage de 2015. Pour les datations des caractères phéniciens empruntés, je m'étais essentiellement appuyé sur Peckham 1968.

/b/ ou du /d/. Et ce n'est pas le seul cas où ce problème s'est posé à eux puisque la lettre libyque qui correspond au *S* phénicien dans les bilingues est, selon le cas, le *S*<sub>1</sub> ou le *S*<sub>2</sub>. Je ne crois pas qu'on trouve de phénomène comparable en grec.

Cependant, ces créations nouvelles n'affaiblissent pas l'hypothèse de l'emprunt car quelques-uns des signes nouvellement créés se déduisent, à l'évidence, d'un des signes empruntés par une modification géométrique simple. À l'époque où je préparais mon *Alphabet touareg*, j'en avais trouvé la remarque dans James Février (1959 : 327) : « En ce concerne la forme matérielle des caractères, il convient de signaler un curieux procédé [...] : c'est la *gémination*. Ainsi le signe G, une fois redoublé, donne K (𐤀<sup>5</sup>) ; le signe Š donne naissance à S (𐤃) et le signe D à T<sub>2</sub> (𐤄). »

Il fallait donc comprendre que le signe d'origine phénicienne avec lequel les Libyques transcrivaient la gutturale voisée leur servait aussi, moyennant une symétrie par rapport à un axe parallèle au sens de l'écriture, à transcrire la gutturale non-voisée. J'avais abondé dans le sens de Février en suggérant qu'il pourrait en avoir été déjà de même pour les Phéniciens, vu que, dans ses versions les plus anciennes, le *K* phénicien paraît formé de deux *G* accolés par la pointe (voir Figure 3.a). De même, le *S*<sub>1</sub> libyque, qui a la forme d'un sablier, devait être vu comme composé de deux Š symétriques l'un de l'autre par rapport à un axe perpendiculaire au sens de l'écriture (voir Figure 3.b). Là encore, percevant que la chuintante et la sifflante sourdes s'articulent en deux points proches l'un de l'autre, les Libyques auraient décidé de transcrire la seconde en transformant le signe qu'ils avaient emprunté pour transcrire la première. J'avais à nouveau abondé dans le sens de Février en invoquant le cas des alphabets sud-arabiques, où le Š a comme dans tous les alphabets sémitiques anciens la forme d'un *sigma*, où le S est là encore composé de deux Š symétriques par rapport à un axe vertical mais qui se tournent le dos, tandis que c'est le Z, c'est-à-dire la sifflante voisée, qui a la forme d'un sablier (Bonfante *et al.* 1994 : 279). Pour ce qui est du T<sub>2</sub>, qu'on peut effectivement voir comme formé de deux D inclus l'un dans l'autre, il s'agit d'un signe inconnu ailleurs qu'à Dougga où il est peut-être une innovation tardive et ne nous apprend donc rien sur la création de l'écriture libyque, surtout si l'on songe que le D ainsi redoublé est déjà une lettre libyque. En revanche, l'exemple que j'ai cru pouvoir ajouter à ceux de Février ne présente pas cet inconvénient : la lettre libyque qui correspond au *P* punique peut être vue comme formée de deux P puniques symétriques l'un de l'autre par rapport à un axe perpendiculaire au sens de l'écriture (voir Figure 3.c).

C'est là que Halévy nous avait précédés puisqu'il avait écrit dès 1874 (85-86) : « La lettre phénicienne *P* a été redoublée en libyque, afin d'éviter la confusion avec D ; c'est ainsi qu'elle a reçu la forme P. [...]. Les lettres G, D, N ont donné naissance respectivement aux lettres K, T<sub>2</sub>, L, dont chacune désigne un son rapproché de celui de son prototype. »

L'idée que le N aurait donné naissance au L par voie de redoublement n'a pas été reprise par Février, mais elle se retrouve chez Irma Mora Aguiar, laquelle fait une suggestion supplémentaire : le W serait issu du L par rotation de 90°. Selon elle, en effet, les deux phonèmes |w| et |l| « partagent des caractéristiques vocaliques et consonantiques et pourraient donc être perçus comme proches dans certains contextes phonétiques. Une autre possibilité est que le |l| libyen, dont nous ne connaissons pas la réalisation phonétique, avait un allophone vélaire qui aiderait à cette perception » (2017 : 506 ; ma traduction).

D'autres suggestions de Halévy n'ont pas été reprises par James Février. Tout d'abord, il considérait que le N provenait du phénicien (1874 : 85). De fait, il n'est pas interdit de voir dans ce signe, qui se réduit à une barre perpendiculaire au sens de l'écriture, un *N* débarrassé

---

<sup>5</sup> Faute de meilleures ressources typographiques, j'ai disposé l'axe de symétrie de ce signe perpendiculairement à la ligne d'écriture, alors qu'il devrait être parallèle.

de sa torsion centrale. J'avais envisagé cette éventualité l'espace d'une rapide parenthèse, mais sans oser y insister (2015 : 101). Irma Mora Aguiar a été plus audacieuse que moi puisqu'elle a, tout comme Halévy mais, semble-t-il, indépendamment de lui, mis sans ambages le N au nombre des emprunts au phénicien (2017 : 502).

Halévy continuait ainsi (1874 : 85) : « Les lettres libyques B (⊙), R (⊙) et M (⊚) proviennent des caractères phéniciens *B*, *R* et *M* privés de leur haste. Le point au milieu distingue B de R. Le besoin de distinction a aussi empêché de fermer le bas de la lettre D (⊚), qui se serait autrement confondue avec R. »

Sur le B et le R, il est possible qu'il ait vu juste. Comme je l'avais fait observer dans *L'alphabet touareg*, il n'était pas question pour les Libyques d'emprunter le *B* et le *R* tels quels car ces deux lettres se ressemblaient trop : dès que le haste d'un *R* s'incurve un peu trop, nous voilà très proches d'un *B* (parfois au point de mettre aujourd'hui les épigraphistes dans l'embarras). D'ailleurs, François Lenormant (1877 : 196) expliquait jadis la forme du *beta* grec dans certains alphabets archaïques (où il a à peu près la forme de notre B majuscule, mais tourné vers la gauche) en supposant que les Grecs s'étaient fait précisément ce genre de remarque. Pour éviter toute confusion avec le *rho*, ils avaient, supposait-il, accentué l'incurvation de la partie inférieure du *B* qu'ils empruntaient aux Phéniciens, au point de la transformer en une boucle fermée. Mais cela ne m'expliquait pas pourquoi, l'emprunt étant exclu, les Libyques avaient opté pour ces formes-là plutôt que d'autres. L'hypothèse de Halévy pourrait être une explication : on aurait recouru à un emprunt partiel, en privant de leurs hastes les lettres empruntés, et en ajoutant un point à l'une d'elles pour éviter la confusion.

Sur le M, je suis plus réservé. N'est-il vraiment qu'un *M* phénicien débarrassé de sa haste et d'une de ses trois barres ? Cela fait, me semble-t-il, un peu trop de transformations pour qu'on puisse considérer que le résultat « provient » du phénicien. Mêmes réserves pour le D, mais Halévy n'a assurément pas tort de relever que le risque de confusion avec le R excluait un emprunt pur et simple. En tout cas, Irma Mora Aguiar est elle aussi d'avis que le D provient du *D* (2017 : 502). Elle suggère par ailleurs que le R pourrait provenir du *ayn* phénicien, qui avait lui aussi la forme d'un cercle (2017 : 503-504). À l'appui de cette suggestion, elle donne plusieurs raisons de penser que le *ayin* peut évoluer vers un phonème vibrant, et qu'il n'y aurait donc rien de déraisonnable à supposer l'emprunt au phénicien. Je suis personnellement très sceptique, mais toute suggestion est bonne à prendre.

Les autres propositions de Halévy sont, revanche, bien hasardeuses : « La lettre Ĝ (⊚) est abrégée de K [...] ; les points marquent les bouts des deux crochets. Ces points ont ensuite été transformés en barre ainsi : ≡. De là il n'y avait qu'un pas à faire pour désigner les sons gutturaux et vocaliques par un nombre plus ou moins grand de barres posées diversement. »

Il est difficile de donner une conclusion tranchée à ces quelques remarques, étant donné que, dans ces matières, nous ne pouvons que supputer sur le probable ou le plausible. Il est hautement probable que G, le T<sub>1</sub>, le Š, le Y le Z<sub>2</sub> libyques ont été empruntés au phénicien. Il n'est pas impossible, quoique plus douteux, qu'il en ait été de même pour le N, pas impossible non plus que la formation du B et du R ait suivi la voie suggérée par Halévy. Qu'on ait formé le K, le S et le P en soumettant le *G*, le *Š* et le *P* phéniciens à une symétrie axiale est également plausible. Les autres suggestions, qu'elles viennent de Halévy ou de Irma Mora Aguiar, sont soit hasardeuses, soit extrêmement difficiles à évaluer. Le seul moyen de parvenir à des certitudes plus établies serait de disposer de suffisamment de données archéologiques pour pouvoir dire comment les caractères libyques ont évolué durant les quelques siècles qui se sont écoulés entre leur création et l'apparition des bilingues de Dougga et des alentours. Le regretté Werner Pichler (2007) avait fait quelques suggestions en ce sens, mais elles demanderaient à être confirmées. Il en a proposé d'autres, dans un article écrit avec Jean-Loïc Le Quellec, mais

elles concernent une période plus tardive de l'histoire des écritures libyques (2009). Irma Mora Aguiar en a avancé de nouvelles et fort intéressantes, quoique concernant elles aussi une période tardive (2021). Souhaitons que de nouvelles recherches viennent compléter ce dossier.

### Bibliographie

Bonfante, L., J. Chadwick, B.F. Cook, W.V. Davies, J. F. Healey, J.T. Hooker et C.B.F. Walker 1994. *La naissance des écritures. Du cunéiforme à l'alphabet*. Paris : Éditions du Seuil.

Casajus, D. 2011. Déchiffrages. Quelques réflexions sur l'écriture libyco-berbère, *Afrique. Débats et lectures* <<https://journals.openedition.org/afriques/688>>.

Casajus, D. 2015. *L'alphabet touareg. Histoire d'un vieil alphabet africain*. Paris : CNRS Éditions, coll. Le passé recomposé.

Février, J. 1959. *Histoire de l'écriture*. Paris : Payot.

Halévy, J. 1874. Essai d'épigraphie libyque, *Journal Asiatique* 7 (3) : 73-203.

Kossmann, M. 2015. Review of: Casajus D. (2015) L'alphabet touareg, *Journal of African Languages and Linguistics* 36(2): 291-295.

Lenormant F. 1877. Alphabetum, in C.-V. Daremberg et E. Saglio (dirs), *Dictionnaire des antiquités grecques et latines d'après les textes et les monuments*. Paris : Hachette, I : 188-218.

Le Quellec J.L 2011. Arts rupestres, écritures et protoécritures en Afrique : l'exemple du libyque, *Afrique. Débats et lectures* <<https://journals.openedition.org/afriques/716>>.

Mora Aguiar I. 2017, La historia de los alfabetos líbico-bereberes a través del signo |||, *XXII Coloquio de Historia Canario-Americana (2016)*, XXII-126. <<http://coloquioscanariasmerica.casadecolon.com/index.php/aea/article/view/10065>>.

Mora Aguiar I. 2017, Influencias e innovaciones gráficas en la creación del alfabeto líbico oriental (Túnez y Argelia), *Vegueta. Anuario de la Facultad de Geografía e Historia* 17 : 493-513.

Mora Aguiar I. 2021. The dissemination of Libyco-Berber script from Numidia to Canary Islands. A. de Veleia (éd.), *Aprender la escritura, olvidar la escritura. Nuevas perspectivas sobre la historia de la escritura en el occidente romano*. Vitoria-Gasteiz : Universidad del País Vasco/Euskal Herriko Unibertsitatea, Argitalpen Zerbitzua.

Mora Aguiar I. 2022. De Numidia a Canarias : el viaje de la escritura líbico-bereber, Berlin : Peter Lang.

Peckham J. B. 1968. *The development of the Late Phoenician Scripts*, Cambridge (Mass.) : Harvard University Press.

Pichler, W. 2007. *Origin and Development of the Libyco-Berber Script*. Köln : Rüdiger Köppe Verlag.

Pichler W. et J.L. Le Quellec 2009. Considerations on the sign and the problem of the sign Λ and its interpretation in Tifinagh inscriptions, *Sahara* 20 : 7-14.

Saulcy, F. de, 1843. Lettre sur l'inscription libyque de Dougga, *Journal asiatique* 1 : 86-126.

B	⊙	S <sub>2</sub>	(
D	∏	§	┌
F (ou P)	⌘	š	Σ
G	↖ ou 1	T <sub>1</sub>	+ ou X
Ġ ?	÷	T <sub>2</sub>	▣
K	↵ ou ≡	Ṭ	⤵
L	∥	W	=
M	∟	Y	∩
N		Z <sub>1</sub>	-
R	○	Z <sub>2</sub>	I
S <sub>1</sub>	⌘	Z <sub>3</sub>	⊞
<i>Mater lectionis ?</i>	■		

Figure 1 : L'alphabet libyque de Dougga. © D. Casajus

	Libyque	Phénicien	
G	1 ou Γ ou ↖	1 ou 1	jusqu'au II <sup>e</sup> siècle avant J.-C. au moins
š	Σ	Σ	jusqu'au VIII <sup>e</sup> avant J.-C. au moins
T	+ ou X	+ ou X	jusqu'au II <sup>e</sup> siècle avant J.-C.
Z <sub>2</sub>	I	I	jusqu'au IV <sup>e</sup> siècle avant J.-C.
Y	∩	∩ ou ∩	jusqu'au II <sup>e</sup> siècle avant J.-C.

Figure 2 : Lettres libyques empruntées à l'alphabet phénicien. © D. Casajus

	Signe initial	Symétrie	Signe final
a	↖	↖ — ↖	↵
b	Σ	Σ   Σ	⌘
c	∩	∩   ∩	⊞ ou ⌘

Figure 3 : Composition des lettres libyques K, S et F, par symétrie. © D. Casajus